

# Des actions de maîtrise de la demande d'électricité auprès du grand public



## BONNES PRATIQUES

Entre 1974 et 1998, la consommation d'électricité spécifique a été multipliée par 2,4. Pour répondre à ces besoins croissants, EDF a mené une politique d'augmentation de la production permettant de satisfaire au mieux les besoins des consommateurs.

Cependant, les contraintes liées aux montants des investissements et aux problèmes environnementaux (centrales, lignes électriques, déchets) impliquent **d'optimiser la performance énergétique** aussi bien de l'offre que **de la demande d'électricité**.

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics ont engagé des actions visant à rationaliser la consommation d'électricité. La Maîtrise de la Demande d'Électricité (MDE) repose sur deux types d'actions complémentaires :

- éviter le gaspillage d'électricité en utilisant, à confort égal, des équipements performants et en optimisant leur emploi ;
- déplacer une partie des consommations vers les périodes les moins chargées.

→ Informer pour mieux acheter et mieux consommer

La disposition des consommateurs finaux, notamment les ménages, à investir dans des équipements performants et à adopter des comportements peu énergivores, demeure très aléatoire. C'est principalement par la méconnaissance des coûts de consommation et des moyens disponibles pour réduire cette dernière que les consommateurs ne maîtrisent que très difficilement leurs factures énergétiques.

C'est pourquoi il semble indispensable de multiplier les actions d'information auprès des consommateurs, d'autant plus que les marges d'économies énergétiques et financières ne sont pas négligeables. C'est une des missions que se sont données les agences locales de maîtrise de l'énergie.

Les agences locales de maîtrise de l'énergie, promotrices de la MDE auprès du grand public

### Venez visiter la maison économe !

En 2000, l'agence Maîtrisez Votre Énergie a lancé une campagne de mesures et d'actions dans plus

de 110 logements de Montreuil. Sous l'impulsion de la municipalité, cinq sites de l'OPHLM et de la Montreuilloise d'Habitation ont été choisis. L'objectif était de connaître précisément la consommation des appareils domestiques et de chiffrer les économies réalisables hors consommation de chauffage.

Au total, c'est une économie moyenne de 1 400 kWh, soit 40 % de la consommation spécifique d'électricité d'un ménage qui a été identifiée.

Parallèlement à cette campagne de mesures, une action en faveur du grand public a été menée. Son objectif était de sensibiliser les habitants aux enjeux de la MDE.

La "maison économe" est une exposition présentée sous la forme d'un logement : le visiteur y découvre les consommations moyennes d'énergie et d'eau dans chaque pièce à vivre. Il peut y apprendre les gestes pratiques qui permettront une utilisation rationnelle de l'énergie et de l'eau ainsi que des conseils sur des équipements économes et performants. Sur place, des animateurs sont à la disposition des visiteurs pour répondre à leurs questions et les aider à calculer grâce à un logiciel les économies d'électricité qu'il leur est possible de réaliser chez soi en mettant en pratique les différents conseils.

L'élaboration de cette exposition a reçu le soutien de l'ARENE Île-de-France, l'ADEME, EDF, la DIREN et le SIPPAREC (Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Électricité et les Réseaux de Communication).

### Pour en savoir plus :

Maîtrisez Votre Énergie (MVE)

Pavillon des Finances

12, Bd Rouget de Lisle - 93100 Montreuil

Tél. : 01 42 87 13 55 - Fax : 01 42 87 13 54

Courriel : [agence.mve@libertysurf.fr](mailto:agence.mve@libertysurf.fr)



### **Promouvoir les lampes fluocompactes : campagnes sur l'agglomération clermontoise et en région Bretagne**

Les lampes fluocompactes sont des équipements d'éclairage performants : en effet, leur durée de vie est 8 à 10 fois supérieure et leur consommation électrique 4 à 5 fois inférieure à celles des lampes classiques à incandescence. Un point négatif cependant : un coût à l'achat assez prohibitif.

Dans l'optique de promouvoir ces lampes auprès des consommateurs, l'ADUHME a piloté une campagne d'information sur l'agglomération clermontoise en novembre 1999, suivi en novembre 2002 par le réseau des agences bretonnes de maîtrise de l'énergie (ALECOB, Clé, Heol et Ener'gence).

Des tarifs préférentiels ont été pratiqués sur une large gamme de lampes de marque Philips, partenaire des deux opérations, pour faciliter l'accès à l'achat pour les ménages. Les réseaux locaux de distribution de la marque hollandaise ont été sollicités pour participer à cette opération : bon nombre de grandes surfaces et centrales de bricolage, dans lesquelles les lampes Philips sont référencées, ont adhéré aux deux campagnes.

Les partenaires des campagnes se sont attachés à mettre en œuvre des stratégies de communication pertinentes qui ont permis un relais d'information très large. Aussi, celui-ci a été réalisé par le biais de médias locaux (documents encartés dans les périodiques locaux, annonces presse, affichage en ville, spots radiodiffusés, etc.) mais aussi par les acteurs de terrain tels que les espaces INFO→Energies, les associations de consommateurs et de salariés...

Des animations sur le lieu de vente ont été organisées en complément d'une publicité adaptée (affichage, stickers sur blisters, etc.).

**Bilan sur l'agglomération clermontoise :** 12 396 lampes vendues, près de 1 000 MWh économisés par an, l'équivalent de la consommation annuelle d'éclairage d'une population de près de 7 000 habitants et près de 350 000 personnes sensibilisées.

**Bilan sur la région Bretagne (pays de Brest, Rennes Métropole, pays de Morlaix, pays du Centre-Ouest Bretagne) :** 30 000 lampes vendues, près de 2 500 MWh économisés par an, 800 000 habitants informés.

Sur les deux campagnes, se sont mobilisés l'ADEME, EDF, Philips et des collectivités territoriales pour la campagne bretonne (Conseil Régional, Rennes Métropole, la Communauté Urbaine de Brest, etc.)

### **Pour en savoir plus :**

ADUHME

14, rue Buffon - 63100 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 92 78 22

Fax : 04 73 92 78 21

Courriel : [contact@aduhme.org](mailto:contact@aduhme.org)

Internet : [www.aduhme.org](http://www.aduhme.org)

### **Clé (coordinateur de la campagne) :**

02 99 35 23 50

ALECOB : 02 98 99 27 80

Heol : 02 98 15 18 08

Ener'gence : 02 98 33 15 14

### **De la maîtrise de la demande en électricité sur le canton de Lanmeur pour éviter le renforcement de réseau de distribution**

Dans l'optique d'éviter ou de différer des travaux de renforcements ou d'extensions du réseau de distribution, le Syndicat Intercommunal d'Électrification, l'ADEME et EDF ont décidé de mener sur le canton de Lanmeur une opération pilote de Maîtrise de la Demande en Électricité.

L'objectif premier de l'opération était d'amener les consommateurs à mieux maîtriser leur consommation électrique. Pour ce faire, une action d'information de proximité a été pilotée par l'agence Heol du 1er mars 2000 au 31 décembre 2001 auprès de tous les clients EDF, quels qu'ils soient : propriétaires occupants, locataires, privés, professionnels, associatifs, etc. Ce démarchage a notamment permis de dispenser des conseils gratuits pour favoriser une meilleure maîtrise des consommations d'énergie. Les personnes disposant d'un système de chauffage électrique ont pu quant à elles bénéficier d'aides financières pour réaliser des travaux d'efficacité énergétique.

Plus de 450 visites ont été effectuées ; 81,5 % des ménages rencontrés ont réalisé des travaux pour maîtriser leur consommation électrique, travaux dont le montant total est supérieur à 1 million d'euros.

### **Pour en savoir plus :**

Heol - Agence Locale de l'Énergie

du Pays de Morlaix

9, rue Basse 29600 Morlaix

Tél. : 02 98 15 18 08

Fax : 02 98 63 27 57

Courriel : [conseils.energies@wanadoo.fr](mailto:conseils.energies@wanadoo.fr)

